

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CARTE DE TRANSPORT JEUNESSE

Veuillez compléter chacune des questions et écrire lisiblement. Tous les champs sont obligatoires.

Prénom	Nom	Année de naissance	
Adresse du domicile		DIEPPE Ville	Code postal
Nom de la personne en cas d'urgence		Numéro de téléphone en cas d'urgence	
Adresse courriel			

Conditions d'admissibilité:

- Être résident de Dieppe et démontrer une preuve de résidence valide.
- Être âgé de 6 à 18 ans. Ceux qui souhaitent recevoir une carte pour les 12 à 18 ans doivent présenter une preuve valide de leur âge.
- Les participants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent pour l'inscription.

MODALITÉS D'UTILISATION DE LA CARTE

En acceptant et utilisant la carte, vous convenez que:

1. L'inscription est gratuite et elle n'est pas transférable.
2. La carte demeure la propriété de la Ville de Dieppe. Elle peut être révoquée en cas d'utilisation abusive, de falsification ou de bris.
3. La carte doit être présentée à chaque embarquement et à la demande du personnel de Codiac Transpo.
4. Il est interdit de circuler de façon continue sur le même autobus.
5. La Ville de Dieppe pourrait vous envoyer des sondages périodiques afin d'évaluer le programme.
6. La perte ou le vol d'une carte doit être signalé au 506.877.7900 dans les plus brefs délais.
7. Lorsqu'un usager atteint l'âge de 12 ans, il peut échanger gratuitement sa carte pour la carte réservée aux 12 ans et plus en présentant une preuve valide de son âge.
8. La carte pour les moins de 12 ans sera active jusqu'à la fin de l'année du 12e anniversaire de naissance de l'utilisateur ou jusqu'à ce qu'il obtienne la carte réservée aux 12 ans et plus.
9. La carte pour les 12 ans et plus sera active jusqu'au 31 août de l'année du 18e anniversaire de naissance de l'utilisateur.
10. Les cartes pour les 12 ans et plus peuvent uniquement être utilisées sur les routes à l'intérieur de Dieppe. Une carte utilisée à l'extérieur de Dieppe sera désactivée sans préavis.
11. Il y a des frais de 10 \$ pour le remplacement de toute carte perdue, volée ou brisée et des frais de 20 \$ pour le remplacement d'une carte désactivée pour utilisation non conforme.

J'atteste avoir lu et compris les modalités d'utilisation et que les informations fournies sur le présent formulaire sont véridiques.

jour / mois / année		
Date	Signature du détenteur de la carte	Signature du parent (pour 11 ans et moins)

Réservé à l'usage de la Ville de Dieppe

- Les conditions d'admissibilité et les preuves ont été vérifiées
- Le participant **N'EST PAS** déjà présent dans le registre.

<input type="checkbox"/> S-12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> S-18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Le participant **EST** déjà présent dans le registre.

Le n° de carte du registre est : S-12 _____ S-18 _____

Raison de la demande

- Changement de S-12 à S-18 : gratuit
- Carte perdue, volée ou brisée : 10 \$
- Carte désactivée pour utilisation non conforme : 20 \$

Numéro de la carte remise au participant

jour / mois / année

Date d'inscription

Initiales du préposé

Les renseignements personnels sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité conférée par la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée et la Loi sur l'accès à la protection en matière de renseignements personnels sur la santé aux fins de traitement de la demande. Les questions relatives à la collecte des renseignements personnels peuvent être transmises au greffier, 333, avenue Acadie, Dieppe, Nouveau-Brunswick, E1A 1G9, 506.877.7900.

141PO12.24

